

Déroulement :
Mardi 30 mars 2010, Pontcharra

- **14h30/17h30, au Cinéma Jean Renoir** (*face à la mairie*)
 - 14h30 : Accueil
 - 14h45 : Intervention introductive aux ateliers
 - 15h15-16h45 : Ateliers
 - Atelier n°1 : *Ecole - centre de loisirs : une complémentarité dans l'action éducative ?*
 - Atelier n°2 : *Collège - Lycée / animation ados - espaces jeunes : des lieux de vie, d'apprentissages, d'expérimentation de la responsabilisation et de la citoyenneté*
 - 16h45-17h15 : synthèse des ateliers

- **18h30 à 20h30 au Cinéma Jean Renoir**
Conférence débat avec la présence de Mr Jean-Claude Guérin, Inspecteur Général de l'Education Nationale, sur le thème
« **Répondre aux besoins éducatifs des enfants et des jeunes : des responsabilités et des compétences à partager** »

Entre ces deux moments, un en-cas convivial sera organisé en mairie.

Cette journée est organisée conjointement par les Francas de L'Isère et de la Savoie, elle s'adresse aux enseignants et responsables d'établissements scolaires des 1^{er} et 2^d degrés, aux organisateurs d'activités périscolaires, aux parents et aux représentants des collectivités territoriales.

Contacts :

Les Francas de l'Isère

Maison des Associations – 6, rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble
tél : 04 56 40 61 10 – fax : 04 76 85 08 47 – courriel : contact@francas38.asso.fr

Les Francas de Savoie

158 rue Pasteur 73490 LA RAVOIRE
tél : 04.79.33.02.27 - fax : 04.79.85.23.48 - courriel : francasdesavoie@gmail.com

Les Francas sont agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale pour les interventions pendant le temps scolaire, l'organisation d'activités éducatives complémentaires de l'école et leur contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et autres membres de la communauté éducative.



**Liberté ou contraintes des temps périscolaires :
des temps éducatifs impossibles ?**

Mardi 30 mars 2010
À partir de 14h30

Pontcharra (Isère)

Présentation générale

Les structures d'accueils périscolaires peuvent mettre en œuvre une complémentarité au service public d'éducation dans une triple dimension : pédagogique, éducative, territoriale.

Cette complémentarité s'articule autour des différents temps de l'enfant :

- temps scolaires / temps péri et extrascolaires
- temps contraints / temps libres
- temps familiaux / temps sociaux

Des constats :

- ✓ Les dispositifs contractuels de la fin des années 90 ont généralisé l'implantation des accueils de loisirs dans les territoires
- ✓ Cette généralisation répond à des besoins sociaux et produit aujourd'hui de nouvelles demandes
- ✓ Le désengagement de l'Etat transfère aux collectivités le choix du maintien de l'activité, de son financement et de ses modalités d'organisation.
- ✓ L'arrivée massive de nouveaux acteurs multiplie l'offre. Pour autant, toutes ces offres ne sont pas porteuses des mêmes valeurs émancipatrices.
- ✓ Les parents ont du mal à se positionner face à la diversité de ces offres.
- ✓ La variabilité des offres selon les territoires est source d'aggravation d'inégalités.
- ✓ Dans le premier degré, la question des accueils périscolaires connaît une acuité nouvelle avec le récent passage à la semaine de 4 jours.

Des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation [...] visent notamment à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. [...].

L'éducation permanente fait partie des missions des établissements d'enseignement [...] – Extrait loi d'orientation 10 juillet 1989

Des questionnements :

- Quel développement qualitatif des activités ? Quelles conditions à réunir : formation des intervenant, leur statut ...
- Mais aussi quels contenus, quelle complémentarité nécessaire ?
- Et plus généralement quelle mise en œuvre d'une action éducative globale et continue sur un territoire ?

Les ateliers :

Atelier n°1 : Ecole-centre de loisirs : Une complémentarité dans l'action éducative ?

Les accueils périscolaires sont diversement perçus, temps de garde ou d'attente des enfants, temps de complémentarité des activités scolaires, temps pour faire les devoirs... Quelles relations entre les organisateurs locaux et les autres acteurs du territoire notamment les établissements scolaires, en matière de gestion et d'organisation de ces temps ?

Atelier n°2 : Collège-Lycée / animation ados-espaces jeunes : des lieux de vie, d'apprentissages, d'expérimentation de la responsabilisation et de la citoyenneté

L'accompagnement éducatif est souvent assuré par des enseignants et donc fréquemment pensé en continuité de l'activité scolaire. Comment organiser l'articulation entre cette offre, sportive ou culturelle, et les propositions déjà existantes ?